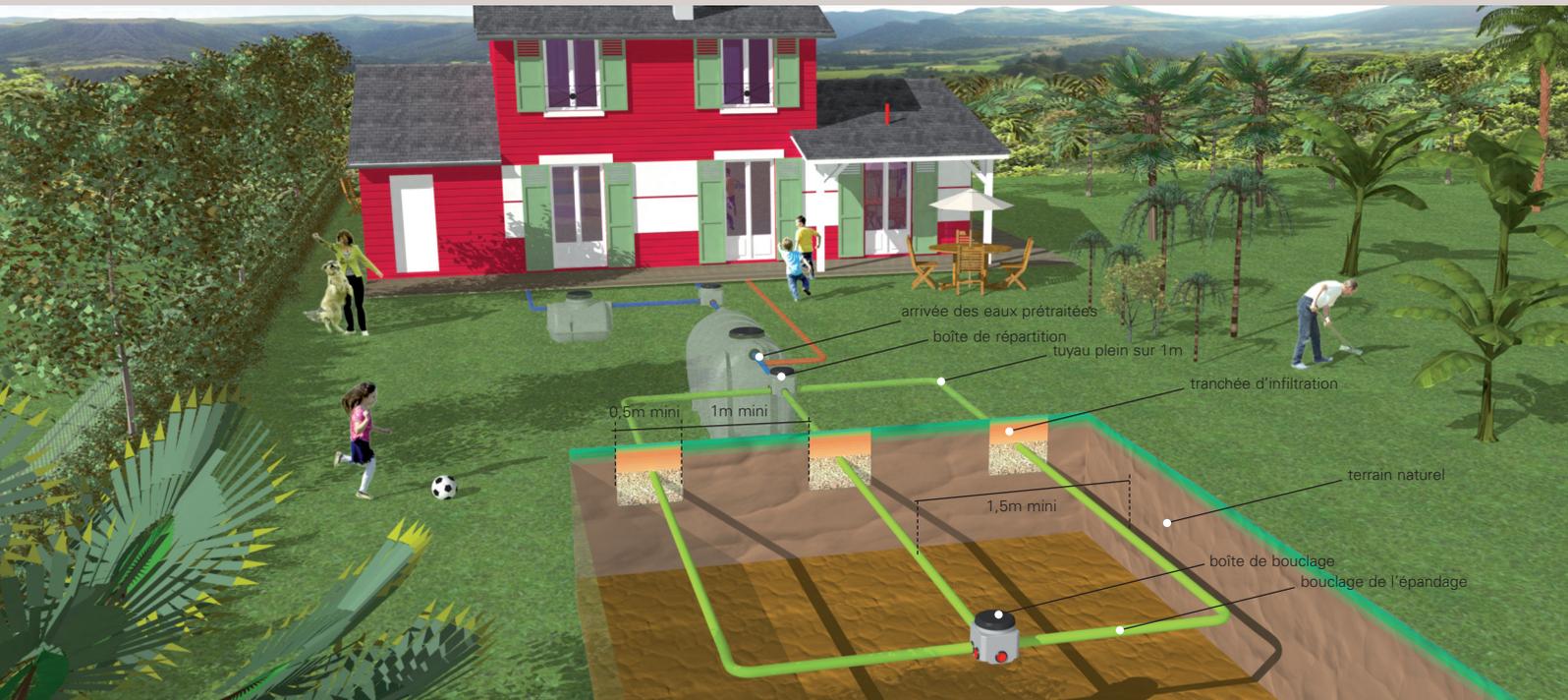


# filière prioritaire

## tranchées et lit d'épandage à faible profondeur

Filière prioritaire de l'assainissement non collectif.

Les tranchées d'infiltration à faible profondeur reçoivent les effluents prétraités. Le sol en place absorbe la totalité de l'effluent, il est utilisé comme système épurateur et comme moyen dispersant, à la fois en fond de tranchée et latéralement.



### Conditions de mise en place

$15 < K < 500$  mm/h

Absence d'argile gonflante.

Toit de la nappe à plus de 1 m du fond de fouille.

Distance entre chaque tranchée 1 m minimum.

\* Les valeurs de K sont mesurées selon le test de Porchet (test de perméabilité ou de percolation à niveau constant, mm/h)

### Dimensionnement

Valeur de K* (mm/h)	6 à 15	> 15 à 30	> 30 à 50	> 50
	Très peu perméable	Perméabilité médiocre	Moyennement perméable	Sol très perméable
<b>Jusqu'à 5 pièces principales (p.p.)</b>	Étude particulière	Tranchées d'épandage : 80 m	Tranchées d'épandage : 50 m	Tranchées d'épandage : 45 m Lit d'épandage : 60 m <sup>2</sup>
<b>Au-delà de 5 pièces principales (p.p.)</b>	Étude particulière	Tranchées d'épandage : 16 m/p.p. suppl.	Tranchées d'épandage : 10 m/p.p. suppl.	Tranchées d'épandage : 6 m/p.p. suppl. Lit d'épandage : 20 m <sup>2</sup> /p.p. suppl.

Longueur maximale de chaque tranchée filtrante : 30 ml

Largeur de chaque tranchée : 50 cm

Le lit d'épandage est réservé au cas où le sol est à dominante sableuse et où la réalisation de tranchées s'avère difficile et nécessite un dimensionnement particulier. On réalise alors une fouille unique.

